



## Formation Plomb à destination des opérateurs de chantier

*Formation préalable destinée aux travailleurs pouvant être exposés au plomb lors d'interventions suivant les articles R. 4412-59 à R. 4412-93*

### Public

Cette formation s'adresse aux salariés qui sont exposés au risque plomb dans le cadre de leurs interventions.

### Objectifs

Connaître les différents aspects du risque plomb pour l'entreprise et ses salariés  
Comprendre l'intérêt du suivi médical et des mesures d'hygiène à appliquer  
Mettre en œuvre les dispositifs de protection adaptés en fonction des situations de travail et du mode opératoire retenu, notamment les procédures de sortie de zone de travail.

### Contenu

L'élément plomb et ses différentes formes  
Les différentes sources de la pollution au plomb  
Les pathologies associées et Identifier les voies d'intoxication  
Les effets d'une intoxication au plomb et la surveillance médicale  
Les conditions de reconnaissance des maladies professionnelles  
Le contexte réglementaire  
Les procédures d'intervention recommandées  
Les différents Moyens de Protection Collective et les Equipement de Protection Individuelle  
Les procédures d'habillage et de décontamination en sortie de zone  
→ Evaluation théorique (QCM)  
→ Evaluation pratique en continu

### Prérequis

Avoir + de 18 ans  
Maîtrise de la langue française : savoir écrire parler et lire le français  
Aptitude médicale au poste de travail pour participer à la formation pratique pour l'accès à la plateforme pédagogique

### Méthodes et moyens pédagogiques

Le stage s'appuie sur des exposés, des débats, des échanges entre stagiaires, des activités d'application et des mises en situation.  
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques sur plateforme pédagogique.

**Durée** : 1 journée (7 heures)

**Nombre de stagiaires** : Maximum 10 personnes

**Moyens de suivi de la formation** : Signatures des feuilles d'émargements collectives et individuelles contresignées par le formateur

**Évaluation des acquis de formation** : Une épreuve théorique est élaborée à partir d'un questionnaire à choix multiple permettant d'évaluer le stagiaire sur ses connaissances acquises.

**Validation** : À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis et une attestation de présence.